des Princes &c. Novemb. 1762. ches, dont elles sont cruellement tourmentées pendant les chaleurs. Ils en auroient les premiers l'avantage, puisque les bêtes harcelées par ces insectes sont plus difficiles à gouverner, fatiguent le conducteur & font souvent dévover le soc. l'en ai vû qui les couvroient d'un caparasson, mais rien n'est plus facile que le reméde expérimenté qu'indique Mr. d'Onsembrav dans les Mémoires de la Société Royale des Sciences de Paris. Il consiste à bouchonner l'attelage, au sortir de l'écurie, avec une d'écoction de feuilles de nover & de brou de noix. Les charetiers les moins intelligens connoissent la nécessité de ces soins assidus; cependant l'état actuel des choses y met pour ainsi dire des obstacles invincibles. Nous avons une grande quantité de pâturages communs, pour l'ordinaire fort éloignés des habitations. On veut en profiter, & presque tous sont forcés d'en profiter, parce que les fenils ne font pas suffisamment remplis. Or des que l'attelage a fini sa journée, il est conduit sur les communs. contre les Ordonnances Souveraines de l'an 1717, il y passe la nuit, & le Valet le lendemain à la pointe du jour, & même avant le jour, court chercher ses bêtes. A cinq ou fix heures, suivant la faison, elles arrivent; tout de suite on les met à la charuë. Voilà à peu près à quoi se bornent les foins qu'on leur donne : & l'on comprend que le Valet, déja fatigué avant d'avoir commencé la journée, & que l'attelage mal soigné & mal nourri, qui a rodé toute la nuit par la campagne, ne sauroient rendre un bon fervice.

Des Boufs & des Chevaux.

On se sert également parmi nous pour la charuë de bœuss & de chevaux. On demande donc quelle de ces deux espèces d'animaux vaut le mieux, est la plus utile, rend le meilleur service, & par conféquent quelle est-ce qui mérite la présérence. Cette question peut avoir une si grande influence sur la meilleure culture de nos terres, qu'il est à propos de l'examiner ici en abrégé.

Les uns préférent les bœufs & les autres les che-

Vany.

Les bœufs, dit-on, rendent un très-long fervice. Dés Pâge de mois ans on peut les mettre fous le joug,